



Un engagement durable pour le monde agricole

-  Retraite
-  Prévoyance
-  Santé
-  Épargne

NOS CLIENTS

Plus de **156 000 entreprises** font confiance à AGRICA.

Des exploitations et des entreprises de la production agricole : polyculture, élevage, viticulture, arboriculture, maraîchage, horticulture, pépinières et paysagistes, centres équestres, haras...

Des coopératives agricoles dont les principales marques sont : Poulet de Loué, D'Aucy, Ebly, Banette, Francine, Florette, Prince de Bretagne, Paysan Breton...

Des entreprises et des organismes de service : Groupama, Crédit Agricole, La Mutualité Sociale Agricole, les Chambres d'agriculture, les syndicats agricoles, les Centres d'Economie Rurale, les établissements d'enseignement agricole...

L'action sociale, l'expression de la solidarité du Groupe

Le Groupe AGRICA mène depuis sa création une politique d'action sociale dynamique pour soutenir les salariés et retraités du monde agricole et leur famille dans les moments importants ou difficiles. Au-delà de cet accompagnement au quotidien, le Groupe contribue au développement de projets innovants pour faire progresser la solidarité.

En 2008, un budget de
12,7 millions d'euros

7 025
aides attribuées

107 actions régionales
de prévention

Les institutions du Groupe AGRICA

Retraite

CAMARCA : Institution de retraite complémentaire Arrco des salariés de l'agriculture

CRCCA : Institution de retraite complémentaire Agirc des salariés cadres de l'agriculture

Prévoyance – Santé – Épargne

AGRI PREVOYANCE : Institution de prévoyance des salariés non cadres de la production agricole

CPCEA : Institution de prévoyance des salariés cadres de la production agricole

CCPMA PREVOYANCE : Institution de prévoyance des salariés cadres et non cadres des organismes professionnels agricoles

Épargne salariale et gestion de portefeuille

AGRICA EPARGNE : Société de gestion de portefeuille, filiale des institutions de prévoyance

CHIFFRES CLÉS

1,43 million de cotisants

807 000 retraités

850 collaborateurs

156 000 entreprises adhérentes



2,16 milliards d'euros de chiffre d'affaires,
dont **1,76** milliard d'euros d'encaissements retraite et
406 millions d'euros de cotisations prévoyance, santé, épargne

5,2 milliards d'euros de fonds gérés

12,7 millions d'euros de budget Action sociale

GROUPE AGRICA

21, rue de la Bienfaisance

75382 Paris Cedex 08

Tél. : 01 71 21 00 00

Fax : 01 71 21 00 01

www.groupagricar.com





Depuis plus de 10 ans, le Groupe Agrica s'engage aux côtés des entreprises et des salariés du monde agricole pour leur assurer des solutions et des services adaptés en matière de retraite, prévoyance, santé et épargne.

● **UNE MISSION, la protection sociale du monde agricole**

Le Groupe AGRICA se mobilise au quotidien pour garantir une protection sociale en constante amélioration. Cet engagement a permis au Groupe d'être codésigné pour la mise en œuvre de l'accord national qui prévoit en 2010 des garanties prévoyance et santé pour tous les salariés non cadres de la production agricole.

● **UN ÉTAT D'ESPRIT, la gestion paritaire**

Géré par les représentants des entreprises et des salariés, le Groupe Agrica s'appuie sur l'atout majeur de cette gestion collective : la concertation entre les salariés et les employeurs pour des décisions communes prises dans l'intérêt de tous.

● **UN SAVOIR-FAIRE, la maîtrise des accords collectifs**

Pour développer le niveau des garanties offertes aux salariés et aux entreprises, le Groupe AGRICA s'appuie sur son savoir-faire et son expertise en termes de négociations et de gestion d'accords collectifs de branches et de conventions nationales. C'est l'assurance pour les entreprises et les salariés de bénéficier d'offres ajustées et équilibrées.

● **UNE EXIGENCE, la qualité de service et la transparence**

Présent à chaque étape de la vie, le Groupe Agrica assure une information continue auprès des salariés, entreprises et retraités sur les services et produits proposés et les démarches à effectuer. Sur le site internet du Groupe, l'espace client permet à chacun de suivre et gérer ses données et comptes personnels.

● **UNE PRÉOCCUPATION, la responsabilité sociale de l'entreprise**

Traduire en actions et engagements concrets les problématiques sociales, comportementales et environnementales, telle est l'ambition du Groupe Agrica. Fait marquant, le Groupe s'est engagé dans une politique d'investissement socialement responsable originale en définissant ses propres critères de sélection. 70% des actifs gérés sont concernés.

● **UNE IMPLICATION, la participation au débat public**

Croiser les points de vue, confronter les concepts aux réalités pour faire avancer les idées : ce sont les objectifs du colloque organisé chaque année par le Groupe Agrica sur un thème de société.





La retraite

La retraite des salariés du monde agricole comporte plusieurs niveaux. Au régime de base, géré par la Mutualité Sociale Agricole, s'ajoute la retraite complémentaire obligatoire gérée par le Groupe AGRICA selon les normes de l'Arrco pour l'ensemble des salariés et de l'Agirc pour les salariés cadres.

● Notre mission

Le Groupe AGRICA perçoit les cotisations de retraite complémentaire de l'ensemble des salariés du monde agricole et verse les pensions de retraite complémentaire et les pensions de réversion aux retraités et aux ayants droits.

La retraite complémentaire fonctionne selon le mode de la répartition, c'est-à-dire que les cotisations, versées par les actifs sont immédiatement utilisées pour payer les pensions des retraités.

● Nos objectifs

Maintenir une qualité de service performante face à un nombre croissant de dossiers retraite à traiter.

Informers les actifs et les retraités sur leur situation, leurs droits et sur l'actualité générale de la retraite.

Assurer la pérennité et l'équilibre des régimes de retraite grâce à une gestion responsable et une appréciation précise et prudente des risques.

1 438 730 cotisants
aux institutions de retraite

807 506 retraités

- **Cotisations :**
1,76 milliard d'euros
- **Prestations :**
1,94 milliard d'euros
- **Réserves :**
1,64 milliard d'euros
- **Placements :**
1,53 milliard d'euros

(Chiffres rapport annuel 2008).



La prévoyance

La prévoyance collective protège les salariés et leur famille face aux aléas de la vie : incapacité, invalidité, décès. Les contrats collectifs mis en œuvre dans les entreprises permettent de partager les risques et les coûts de manière équilibrée entre les entreprises et les salariés.

● Notre mission

Le Groupe AGRICA propose aux organismes professionnels agricoles et aux entreprises de la production agricole plusieurs solutions en matière de prévoyance. Des régimes standard ou sur mesure couvrent les risques lourds (incapacité – invalidité – décès) et des garanties optionnelles offrent des prestations complémentaires de haut niveau.

L'ensemble des garanties sont gérées par le biais d'accords collectifs ou d'accords de branche, domaine d'expertise d'AGRICA. Le Groupe offre aussi aux retraités la possibilité de souscrire des contrats individuels, notamment pour la dépendance et le décès.

● Nos objectifs

Améliorer la protection des salariés les plus exposés.

Informier les entreprises et les salariés sur leurs garanties, les règles de fonctionnement et les prestations versées.

Offrir des solutions adaptées et modulables à chaque type de clientèle.

136 892 entreprises
adhérentes en prévoyance

1 084 824 cotisants
aux institutions de
prévoyance (garanties
incapacité, invalidité
et décès), soit 808 339 salariés
de la production agricole
et 276 485 salariés
des organismes
professionnels agricoles

• **Cotisations :**
1,85 millions d'euros

• **Prestations :**
1,46 millions d'euros

(Chiffres rapport annuel 2008).



La santé

Les contrats de complémentaire santé collective prennent en charge tout ou partie des dépenses de santé restant à payer par l'assuré après déduction des remboursements de l'Assurance maladie ou de la Mutualité Sociale Agricole. Les contrats collectifs santé du Groupe AGRICA proposent des garanties négociées et équilibrées pour les salariés tout en étant adaptées aux possibilités de chaque entreprise.

● Notre mission

Pour répondre aux besoins des entreprises et des salariés, le Groupe AGRICA propose une gamme de complémentaire santé accessible par contrat collectif. Cette offre modulaire permet également aux salariés de compléter individuellement le niveau de leur remboursement au-delà de celui choisi à titre collectif par l'entreprise. Le Groupe AGRICA propose par ailleurs aux retraités des contrats individuels de complémentaire santé conçus sur mesure.

Pour développer et renforcer son pôle santé, le Groupe AGRICA a noué un partenariat avec CCMO, première mutuelle interprofessionnelle en Picardie.

● Nos objectifs

Garantir l'accès aux soins dans le cadre des contrats responsables.

Proposer aux salariés de compléter individuellement le niveau de remboursement choisi à titre collectif par l'entreprise.

Innover en termes de prises en charge (médecine douce – hospitalisation à domicile – cures thermales...) et de services associés, pour répondre aux nouveaux besoins des salariés et des retraités (prise en charge d'une aide ménagère – garde d'enfants – soutien psychologique – téléassistance...).

26 892 entreprises
adhérentes

322 364 cotisants
aux garanties santé

• **Cotisations :**
89 millions d'euros

• **Prestations :**
78 millions d'euros

(Chiffres rapport annuel 2008).



L'épargne

Le Groupe AGRICA propose deux dispositifs d'épargne collective : l'épargne salariale, pour financer des projets ou compléter sa retraite par le biais de PEE (Plan Épargne Entreprise) ou de PERCO (Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif) et les régimes de retraite supplémentaire par capitalisation (article 83).

● Notre mission

AGRICA ÉPARGNE, société de gestion de portefeuille, accompagne les entreprises dans la mise en place de solutions d'épargne salariale sur mesure (Plan d'Épargne Entreprise et Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif).

Le Groupe AGRICA construit également, en collaboration avec les entreprises, des solutions retraite par le biais de ses deux régimes de retraite supplémentaire qui fonctionnent sur le mode de la capitalisation.

● Nos objectifs

Offrir des solutions d'épargne salariale performantes adaptées aux entreprises et aux salariés.

Mettre en place des régimes de retraite supplémentaire pour constituer un complément de revenu au moment de la retraite.

Piloter une politique de gestion financière responsable basée sur la simplicité et la transparence, pour réaliser des performances durables.

303 012 cotisants
en retraite supplémentaire

2,8 milliards d'euros
d'actifs gérés

7,9 millions d'encours
en épargne salariale

132 millions d'euros
de chiffre d'affaires
en épargne

(Chiffres rapport annuel 2008).